



MAIRIE DE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Communiqué de presse

ORGANISATION DU SCRUTIN DU 2^{ème} TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Mardi 2 mai 2017

Le Maire de Saint-Ouen, William DELANNOY, lance un appel citoyen

La plupart des Maires de grandes villes font état dans la presse et les médias de leur grande inquiétude voire de leur incapacité à organiser correctement la tenue des bureaux de vote pour le second tour des élections présidentielles 2017.

Il est bon de savoir que ce sont les candidats, à travers leurs représentants officiels, qui, doivent fournir à la commune, une liste d'assesseurs nous permettant d'ouvrir les bureaux de vote de 8h à 20h et d'assurer le bon déroulement du scrutin.

La ville prend en charge la présidence du bureau de vote ainsi que tous les aspects administratifs.

Force est de constater qu'au vu du premier tour, les deux candidats restants ne sont pas en capacité, pour le moment, de nous fournir le nombre d'assesseurs nécessaires afin de nous garantir la bonne tenue des bureaux de vote.

Nous lançons donc un appel citoyen pour ne pas être pris à défaut. Par conséquent, la ville recherche des assesseurs. Cette liste est présentée par la commune à travers le Maire afin de garantir le bon déroulement du scrutin.

Les assesseurs siègent à la table de vote. Sous la responsabilité du Président du bureau, ils veillent au bon déroulement et à la régularité des opérations, ils vérifient l'identité des électeurs et font signer la liste d'émargement.

Les personnes inscrites sur les listes électorales de la ville ainsi que tous les électeurs du département de la Seine-Saint-Denis peuvent officier en tant qu'assesseur sur la commune de Saint-Ouen.

Pour plus de renseignements, ou pour vous inscrire en tant qu'assesseur, vous pouvez contacter la Mairie, avant jeudi 4 Mai à 12h au 01 49 45 66 31.

Contact presse

Sarah Gary – cabinet du maire

sgary@mairie-saint-ouen.fr

01 49 45 69 94 / 07 86 14 88 76